

Oxivir Sporicide CE

Révision: 2024-08-05

Version: 01.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Oxivir Sporicide CE

UFI: C173-E0PH-E00F-A3AX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Nettoyant pour surfaces dures.
pour le nettoyage des dispositifs médicaux
pour la désinfection des dispositifs médicaux
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_10_2

AISE_SWED_PW_11_2

AISE_SWED_PW_19_2

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)

Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger :

H315 + H319 - Provoque une irritation cutanée et une sévère irritation des yeux.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
Peroxyde d'hydrogène	231-765-0	7722-84-1	[6]	Liquides comburants, Catégorie 1 (H271) Corrosion cutanée, Catégorie 1A (H314)		3-10

Oxivir Sporicide CE

				Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)	
alcool benzylique	202-859-9	100-51-6	01-211949263 0-38	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)	3-10
acide glycolique	201-180-5	79-14-1	[6]	Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)	0.1-1

Les limites de concentration spécifiques

Peroxyde d'hydrogène:

- Liquides comburants, Catégorie 1 (H271) >= 70% > Liquides comburants, Catégorie 2 (H272) >= 50%
- Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) >= 8% > Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) >= 5%
- Corrosion cutanée, Catégorie 1A (H314) >= 70% > Corrosion cutanée, Catégorie 1A (H314) >= 60% > Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) >= 50% > Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) >= 35%
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) >= 35%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Inhalation:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Inhalation:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Provoque des irritations.

Contact avec les yeux:

Provoque des irritations sévères.

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Oxivir Sporicide CE

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
Peroxyde d'hydrogène	1 ppm 1.4 mg/m ³	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-
alcool benzylique	-	25	-	4
acide glycolique	-	-	-	0.75

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-
alcool benzylique	-	47	-	9.5
acide glycolique	-	-	-	57.69

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-
alcool benzylique	-	29	-	5.7
acide glycolique	-	-	-	28.85

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Court terme - Effets
---------------	----------------------	----------------------	---------------------	----------------------

Oxivir Sporicide CE

	locaux	systémiques	locaux	systémiques
Peroxyde d'hydrogène	3	-	1.4	-
alcool benzylique	-	450	-	90
acide glycolique	9.2	9.2	1.53	10.56

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Peroxyde d'hydrogène	1.93	-	0.21	-
alcool benzylique	-	40	-	8.11
acide glycolique	-	2.3	2.3	2.6

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Peroxyde d'hydrogène	0.0126	0.0126	0.0138	4.66
alcool benzylique	1	0.1	2.3	39
acide glycolique	0.0312	0.0031	0.312	7

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
Peroxyde d'hydrogène	0.047	0.047	0.0023	-
alcool benzylique	5.27	0.527	0.456	-
acide glycolique	0.115	0.0115	0.007	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés:

Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_2	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par brumisation	AISE_SWED_PW_11_2	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_2	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains:

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Contact répété ou prolongé: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: >= 480 min Epaisseur du matériau: >= 0,7 mm
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée. Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôles de l'exposition de

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

l'environnement:

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

État physique: Liquide**Couleur:** Limpide , Incolore**Odeur:** Caractéristique**Seuil olfactif:** Non applicable**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)** Non déterminé**Méthode / remarque**Non approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
Peroxyde d'hydrogène	150.2	Méthode non fournie	
alcool benzylique	205	Méthode non fournie	1013
acide glycolique	112	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.**Point d'éclair (°C):** > 93 °C**Supporte la combustion:** Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

coupelle fermée

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
alcool benzylique	1.3	13

Méthode / remarque**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé**Température de décomposition:** Non applicable.**pH:** ≈ 3 pur**Viscosité cinématique:** ≈ 0 mPa.s (20 °C)**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

ISO 4316

Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Peroxyde d'hydrogène	1000	Méthode non fournie	20
alcool benzylique	40	Méthode non fournie	20
acide glycolique	> 300	Méthode non fournie	22

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
Peroxyde d'hydrogène	214	Méthode non fournie	20
alcool benzylique	22	Méthode non fournie	20
acide glycolique	0.41	Méthode non fournie	25

Méthode / remarque**Densité relative:** ≈ 1.03 (20 °C)**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique****Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.

Oxivir Sporicide CE

Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

Pertinence de la preuve

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Données sur le mélange:.**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

ATE - Par inhalation, brouillards (mg/l): >5

ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): >20

160

Irritation de la peau et corrosivité**Résultats:** Skin irritant 2**Méthode:** Expérience humaineDonnées sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
Peroxyde d'hydrogène	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	Pertinence de la preuve		17000
alcool benzylique	LD ₅₀	1200	Rat	Méthode non fournie		1200
acide glycolique	LD ₅₀	2040	Rat	EPA OPP 81-1		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
Peroxyde d'hydrogène	LD ₅₀	> 2000	Lapin	La substance a été testée en solution aqueuse à 35%		Non établie
alcool benzylique	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		2000
acide glycolique		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Peroxyde d'hydrogène	LC ₀	Pas de mortalité	Rat	Méthode non fournie	4

Oxivir Sporicide CE

		observée (vapeur)			
alcool benzylique	LC ₅₀	> 5 (brouillard)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
acide glycolique	LC ₅₀	3.6 (brouillard) (poussières)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Peroxyde d'hydrogène	Non établie	Non établie	11	Non établie
alcool benzylique	Non établie	4	Non établie	Non établie
acide glycolique	Non établie	3.6	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Pas de données disponibles			
acide glycolique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Irritant		Méthode non fournie	
acide glycolique	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	
alcool benzylique	Pas de données disponibles			
acide glycolique	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Peroxyde d'hydrogène	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Sensibilisant		Méthode non fournie	
acide glycolique	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			
alcool benzylique	Non sensibilisant			
acide glycolique	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
Peroxyde d'hydrogène	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool benzylique	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
acide glycolique	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476	Aucune preuve de mutagénicité Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
Peroxyde d'hydrogène	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Oxivir Sporicide CE

alcool benzylique	Pas de données disponibles
acide glycolique	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
alcool benzylique			Pas de données disponibles				
acide glycolique			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Peroxyde d'hydrogène	NOAEL	100	Souris	OECD 408 (EU B.26)	90	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
acide glycolique	NOAEL LOAEL	150 300	Rat	OECD 408 (EU B.26)	90	Pas d'effets indésirables observés

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Peroxyde d'hydrogène	NOAEL	7	Souris	OECD 413 (EU B.29)	28	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
Peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles					
alcool benzylique			Pas de données disponibles					
acide glycolique			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Non applicable
acide glycolique	Pas de données disponibles

Oxivir Sporicide CE

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Non applicable
acide glycolique	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Peroxyde d'hydrogène	LC ₅₀	16.4	<i>Pimephales promelas</i>	EPA-OPPTS 850.1075	96
alcool benzylique	LC ₅₀	460	<i>Poisson</i>	Méthode non communiquée	96
acide glycolique	LC ₅₀	114.8	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Peroxyde d'hydrogène	EC ₅₀	2.4	<i>Daphnia pulex</i>	Méthode non communiquée	48
alcool benzylique	EC ₅₀	230	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48
acide glycolique	EC ₅₀	99.6	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Peroxyde d'hydrogène	EC ₅₀	1.38	<i>Skeletonema costatum (marine)</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
alcool benzylique	EC ₅₀	640	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	96
acide glycolique	E _r C ₅₀	31.2	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
Peroxyde d'hydrogène	ErC ₅₀	1.38	<i>Skeletonema costatum</i>	Méthode non communiquée	72
alcool benzylique		Pas de données disponibles			

Oxivir Sporicide CE

acide glycolique		Pas de données disponibles			
------------------	--	----------------------------	--	--	--

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	EC ₅₀	466	Boues activées	Méthode non communiquée	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			
acide glycolique		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène	NOEC	4.3	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96 heure(s)	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène	NOEC	0.63	<i>Daphnia magna</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
acide glycolique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
---------------	---------	--------	---------	---------	-------	-----------------

Oxivir Sporicide CE

					d'exposition (jours)	
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	24 heure(s)	Méthode non communiquée	Radical OH	

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène	Boues activées, aérobie	Analyse spécifique (dégradation primaire)	> 50 % en < 1 jours(s)		Non applicable (substance inorganique)
alcool benzylique		Méthode non communiquée	95 - 97 % en 21 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
acide glycolique	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	78% en 11 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	-1.57		Pas de bioaccumulation prévue	
alcool benzylique	1.05	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
acide glycolique	-1.07	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	1.4		QSAR	Faible potentiel de bioaccumulation	

Oxivir Sporicide CE

alcool benzylique	Pas de données disponibles			Faible potentiel de bioaccumulation	
acide glycolique	3.162		QSAR	Faible potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
Peroxyde d'hydrogène	2				Mobile dans le sol
alcool benzylique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
acide glycolique	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** Marchandises non-dangereuses**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Marchandises non-dangereuses**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- Règlement (UE) No 2017/745 relative aux dispositifs médicaux
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)
- Règlement (UE) 2019/1148 - précurseurs d'explosifs

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

agents de blanchiment oxygénés

5 - 15 %

Oxivir Sporicide CE

agents de surface anioniques
Benzyl Alcohol

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1003538

Version: 01.1

Révision: 2024-08-05

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006. Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3, 6, 8, 9, 11, 12, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité